

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
17 septembre 2018  
Français  
Original : russe

---

**Lettre datée du 12 septembre 2018, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 11 et 12 septembre 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

*(Signé)* V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 12 septembre 2018 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération  
de Russie concernant l'application du mémorandum  
sur la création de zones de désescalade (11 septembre 2018)**

**Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le nombre de violations de la cessation des hostilités commises par des groupes armés illégaux opérant dans la zone de désescalade d'Edleb n'a pas diminué.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 38 violations, dans la province d'Alep (8), de Hama (20) et de Lattaquié (10).

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République  
arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit deux opérations humanitaires.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 927.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 974,29 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 67 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 92 569.

**Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.

## **Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (12 septembre 2018)**

### **Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le nombre de violations de la cessation des hostilités commises par des groupes armés illégaux opérant dans la zone de désescalade d'Edleb n'a pas diminué.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 48 violations, dans la province d'Alep (21), de Hama (2) et de Lattaquié (25).

Le bureau turc a quant à lui recensé huit violations, dans les provinces de Hama (7) et de Lattaquié (1).

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit trois opérations humanitaires :

- Dans la localité de Nabaa el-Sakhr (province de Qouneïtra), 300 colis alimentaires ont été distribués, d'un poids total de 1,29 tonne ;
- Dans la localité de Homs (province de Homs), 240 colis alimentaires ont été distribués, d'un poids total de 0,7 tonne ;
- Dans la localité de Qardaha (province de Lattaquié), 240 colis alimentaires ont été distribués, d'un poids total de 0,7 tonne.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 930.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 978,46 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 82 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 92 651.

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.